

Document d'accompagnement du référentiel de formation



Inspection de l'Enseignement Agricole

Diplôme :

Seconde professionnelle « Productions »

Module :

EP3 - Mise en œuvre des opérations techniques : élevage canin et félin

Objectif général du module :

Expliquer et mettre en œuvre les opérations techniques nécessaires à la conduite d'un élevage canin et félin dans une perspective de durabilité.

Indications de contenus, commentaires, recommandations pédagogiques

Ce module doit permettre à l'apprenant :

- D'avoir une vision d'ensemble de l'organisation des secteurs canin et félin (objectif 1)
- D'acquérir des savoir-faire et des savoirs nécessaires à la mise en œuvre des opérations techniques (objectifs 2, 3 et 4).

Les mises en situations professionnelles : observations, interventions en élevage, utilisation de matériels, occupent une place essentielle dans ce module. De la pluridisciplinarité et des travaux pratiques encadrés permettent d'y parvenir.

Ces activités, menées à partir d'un élevage support, choisi à l'initiative de l'établissement, permettent une approche professionnelle élémentaire, confortée ensuite en baccalauréat professionnel.

Objectif 1 : Présenter l'organisation de la cynophilie et de la félinophilie

Objectif 1.1- Citer les rôles des principaux organismes

Mots clés : Société Centrale Canine (SCC), Fédération Cynologique Internationale (FCI), concours, expositions.

Se limiter à présenter le rôle de ces organismes et les modalités d'organisation d'une exposition ou d'un concours.

Objectif 1.2- Citer les 10 groupes de races canines et donner quelques exemples de chacune d'elles

Mots clés : races, standards

Mettre en évidence les spécificités de chaque groupe et présenter les caractéristiques de certaines races de chaque groupe. Peut donner lieu à des travaux personnels sur les standards et aptitudes de certaines races.

Objectif 1.3- Citer l'organisation de la félinophilie

Mots clés : organismes, races, standards, expositions

Se limiter à présenter le rôle du Livre Officiel des Origines Félines (LOOF) et les modalités d'organisation d'une exposition ou d'un concours.

La présentation d'une classification des races félines donne lieu l'identification et à la caractérisation de certaines d'entre elles ; possibilité de travaux personnels comme pour l'objectif 1.2.

Objectif 2 : Mettre en œuvre en les justifiant, les opérations techniques nécessaires à la conduite de l'élevage

Cet objectif a pour support d'étude la conduite d'un élevage laissé au choix de l'établissement. A la fin de chaque sous objectif, on mettra en évidence les spécificités relatives à l'autre élevage.

Objectif 2.1- Caractériser un animal, un groupe d'animaux

Mots clés : connaissance de l'animal (morphologie, squelette, aplombs), signalement et identification.

L'étude de l'extérieur et de ses bases squelettiques trouve sa traduction dans l'appréciation d'un animal et la vérification de sa conformité au standard de race.

Objectif 2.2- Manipuler un animal, un groupe d'animaux en sécurité

Mots clés : approche, contention, comportement, bien-être animal.

Ces apprentissages portent sur : approche, contention, sortie de box, mise en place d'une laisse, d'une muselière adaptée. Justifier le mode opératoire à partir du comportement, des modes de perception et de communication de chaque espèce :

- chien : structure de meute, hiérarchie, différents types d'agression,
- chat : territoire, marquage, vocalises, postures,

Insister sur le travail en sécurité et la nécessité d'observer et d'aborder l'animal en s'adaptant à son comportement et son format

Objectif 2.3- Mettre en œuvre les opérations liées à la conduite d'élevage : alimentation, reproduction, renouvellement, hygiène et maintien de l'état de santé des animaux

Opérations liées à l'alimentation

Mots clés : aliments, besoins et apports recommandés, rations, distribution.

Cet objectif est abordé à partir de l'observation d'aliments et du commentaire d'étiquettes et de rations distribuées, ce qui permet de situer les quantités ingérées et de mettre en évidence les notions de besoins et apports recommandés (entretien, production). Sur le plan de l'anatomie et de la physiologie digestives, se limiter à la présentation de l'appareil digestif et du rôle des différents compartiments. Concernant les « caractéristiques d'une alimentation rationnelle », se borner à la définition des unités, aux rôles des différents apports (énergie, matières azotées, minéraux, vitamines, eau). Établir de façon simple le lien entre caractéristiques digestives et pratiques d'alimentation.

Les apprenants doivent être capable de :

- vérifier l'adaptation d'une ration aux besoins d'un animal ou d'un groupe d'animaux en tenant compte du poids, du stade physiologique et de l'état corporel,
- préparer, de distribuer les rations à partir de consignes et de vérifier la prise alimentaire.

Opérations liées à la reproduction et au renouvellement

Mots clés : cycle de production/reproduction, conduite de la reproduction. Stratégie de renouvellement.

À partir du rappel des étapes du cycle de production/reproduction de la femelle, présenter simplement la conduite de la reproduction et la justifier à partir de connaissances zootechniques. Sur ce plan, se limiter à présenter : l'anatomie des appareils reproducteurs mâle et femelle (dont la mamelle), l'apparition de la puberté, les phases du cycle sexuel sans détailler la régulation hormonale.

Concernant la conduite de la reproduction, se borner à la présentation et à la justification des techniques mises en œuvre, leurs intérêts et leurs limites ; commenter des résultats d'efficacité de la reproduction à base d'indicateurs usuels. Pour le renouvellement, la présentation de la stratégie de réforme et de choix de reproducteurs s'appuie sur l'appréciation des animaux et l'utilisation de documents d'élevage.

Les apprenants doivent être capable de :

- citer et situer les différentes étapes du cycle de reproduction,
- justifier les techniques mises en œuvre,
- commenter les résultats de reproduction.

Opérations liées à l'hygiène et au maintien de l'état de santé

Mots clés : santé, maladie, agent pathogène, facteur de risque, symptôme, diagnostic, prophylaxie.

Les mots clés sont définis très simplement sur la base d'exemples et d'observations. À partir d'une approche multifactorielle concernant les dominantes de pathologie de la production support, il s'agit de :

- présenter les principaux troubles sanitaires en élevage en mettant en évidence causes déterminantes, symptômes, conséquences et moyens de prévention,
- justifier les moyens mis en œuvre par l'éleveur pour limiter leur incidence : soins courants d'hygiène, prophylaxie sanitaire, prophylaxie médicale,
- expliquer les règles d'emploi des médicaments,
- faire réaliser, autant que possible, les principales opérations liées au maintien de la santé et aux soins d'urgence.

Les apprenants doivent être capable de :

- comprendre et respecter les mesures d'hygiène et de prophylaxie,
- observer et repérer les symptômes généraux de maladie ou trouble,
- mettre en œuvre des opérations élémentaires liées au maintien de l'état de santé.

Objectif 2.4- Assurer l'enregistrement des opérations réalisées

Mots clés: Documents d'élevage, rôles; données enregistrées.

L'apprenant doit identifier les principaux documents d'élevage, préciser leur rôle et enregistrer les données correspondantes. Insister plus particulièrement sur les registres relatifs à l'identification et aux mouvements d'animaux, au suivi de la reproduction, à la sélection et à la santé.

Objectif 3 : Mettre en œuvre en les justifiant, les opérations techniques liées à l'éveil, la socialisation et l'éducation de base des jeunes en vue de leur vente

Objectif 3.1- Présenter les différentes périodes du développement comportemental des jeunes et leurs conséquences pratiques

Mots clés : développement, étapes du développement comportemental, conséquences.

Citer ces différentes étapes et leur chronologie (intra-utérine, néonatale, transition, socialisation primaire et secondaire. En déduire les comportements appropriés de l'éleveur.

Objectif 3.2- Mettre en œuvre les manipulations relatives à la socialisation du chiot

Mots clés socialisation, stimuli, tests comportementaux.

Cet objectif essentiellement pratique vise à permettre à l'apprenant à :

- Expliquer l'intérêt d'un milieu de vie « enrichi » et l'importance des stimuli,
- Réaliser des manipulations et des stimulations adaptées,
- Présenter les rôles et les limites des différents tests comportementaux,
- Réaliser un test comportemental.

Objectif 3.3- Mettre en œuvre les exercices relatifs à l'apprentissage de l'éducation de base

Mots clés : règles de base de l'apprentissage

Comme dans le cas de l'objectif précédent, il s'agit de permettre à l'apprenant à :

- Présenter les règles de base de l'apprentissage,
- Réaliser et de justifier des exercices d'apprentissage : propreté, respect du maître, rappel, marche en laisse, assis, couché...

Pour clore ce chapitre, on peut présenter les différents tests réalisés par les associations de race (TAN, TAT, TC...)

Objectif 4: Utiliser les installations liées à l'élevage, assurer la maintenance conditionnelle de premier niveau

Objectif 4.1- Identifier les différentes caractéristiques d'un bâtiment d'élevage et reconnaître les éléments intervenant au niveau du confort animal, de la fonctionnalité, de la gestion des déjections et de la maîtrise des pollutions

Mesurer les paramètres physiques d'ambiance, définir le bien être animal et connaître les principales contraintes qui sont à prendre en compte au niveau des bâtiments.

Repérer et identifier les différents matériels, identifier les différents espaces et repérer leur fonctionnalité.

Appréhender l'utilisation de l'outillage électroportatif à partir des consignes de sécurité et de l'utilisation des EPI associés.

Objectif 4.2- Identifier les différents réseaux et équipements annexes, reconnaître leurs différentes fonctions, en intégrant les objectifs de durabilité

Identifier et donner le rôle des différents réseaux équipant les bâtiments (eau, eaux usées, électricité, chauffage, ventilation...). La lecture et l'analyse de plans seront à privilégier. Les parties électriques doivent donner lieu à une approche de la sécurité électrique en relation avec les matériels de protection associés.

Objectif 4.3- Acquérir les premiers gestes professionnels associés à la maintenance conditionnelle de premier niveau des bâtiments, des réseaux associés et des différents équipements utilisés

Identifier la fonction des outils et matériels de l'atelier et des EPI associés.

Réalisation des opérations de maintenance de premier niveau dans le respect des consignes et des règles de sécurité inhérente aux équipements, dans une perspective de développement durable. Pour cela :

- On veillera à ce que l'apprenant applique les gestes et postures nécessaires à l'exécution en sécurité des différentes tâches professionnelles.
- L'apprenant devra effectuer un contrôle visuel, afin de s'assurer que le matériel est en bon état de fonctionnement et que les moyens de protection soient opérationnels.
- On s'orientera vers des activités de travail du bois et des métaux à l'atelier (activité d'initiation à la soudure,...) et/ou vers la réalisation d'opérations de maintenance conditionnelle de premier niveau sur les matériels et bâtiments.
- Il identifiera des opérations de maintenance à réaliser sur les matériels et bâtiments et devra adopter des méthodes de gestion de déchets appropriées.
- Il procédera au rangement du poste de travail.

L'apprenant devra effectuer un compte rendu de ses activités.

Pour cet objectif se référer à : Fiche pratique de sécurité ED 123 téléchargeable sur le site de l'INRS à la rubrique maintenance

Activités pluridisciplinaires

Les objectifs 4.1 et 4.2 sont à traiter en priorité en pluridisciplinarité. Des visites pourront être effectuées afin de sensibiliser les apprenants aux différentes configurations et agencements possibles tant au niveau des bâtiments que des réseaux annexes. Les visites devront donner lieu à la rédaction de comptes rendus, à l'élaboration de plans, de schémas descriptifs dont l'exploitation pédagogique constituera le support de la formation.

L'objectif 4.3 peut donner lieu à la réalisation en pluridisciplinarité de petits chantiers portant sur la maintenance des bâtiments et l'utilisation des équipements.